

Juin 2015

## LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

### LE DOSSIER DU MOIS

---

## LES RETRAITES AU RAPPORT

*Par Philippe Crevel  
Directeur du Cercle de l'Épargne*



## LE CERCLE DE L'ÉPARGNE

# LES RETRAITES AU RAPPORT

*Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne*

## LE SOMMAIRE

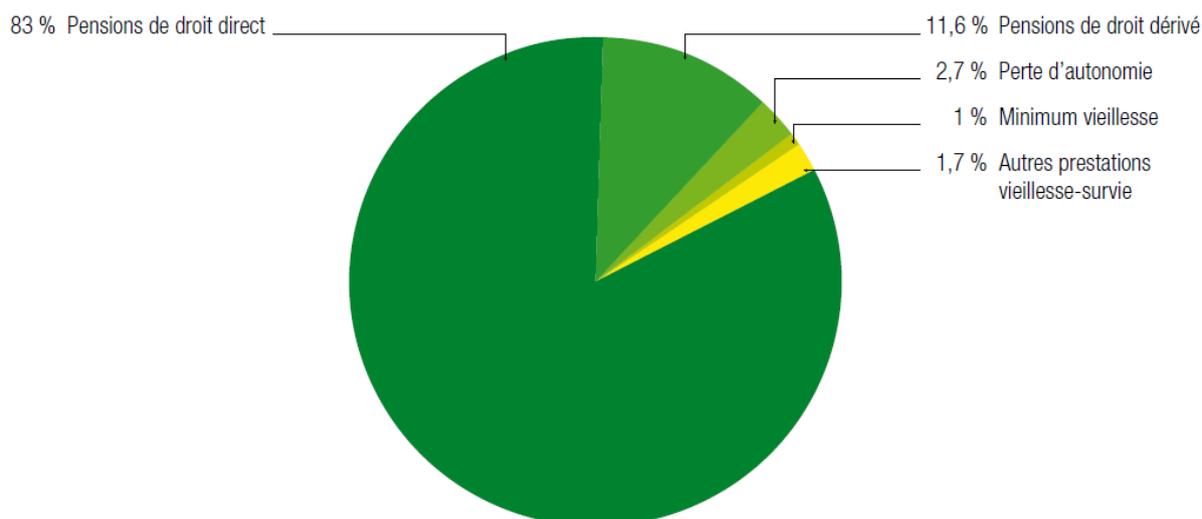
<b>15,6 MILLIONS DE RETRAITES ET PRES DE 760 000 NOUVEAUX RETRAITES EN 2013 .....</b>	<b>3</b>
<b>UN TIERS DE POLY-PENSIONNES .....</b>	<b>4</b>
<b>1,6 MILLION DE RETRAITES A L'ETRANGER .....</b>	<b>4</b>
<b>LES PENSIONS CONTINUENT A AUGMENTER ! .....</b>	<b>4</b>
<b>MOINS DE 600 000 BENEFICIAIRES DU MINIMUM VIEILLESSE .....</b>	<b>5</b>

## LES RETRAITES AU RAPPORT

*Par Philippe Crevel, Directeur du Cercle de l'Épargne*

Les dépenses de retraite ont, en France atteint, en 2013, 307 milliards d'euros. 97,8 % de ces dépenses sont issus des régimes obligatoires. Les régimes supplémentaires par capitalisation pèsent donc 2,2 % de l'ensemble des dépenses de retraite. Les cotisations à ces régimes représentent 4,3 % de celles des régimes obligatoires. Les dépenses liées au risque vieillesse représentent 46 % des prestations de la protection sociale française soit 14,5 % du PIB.

### Répartition des prestations vieillesse-survie en 2013



### 15,6 millions de retraités et près de 760 000 nouveaux retraités en 2013

A la fin de l'année 2013, la France comptait 15,6 millions de retraités en droit direct touchant au moins une pension d'un des régimes obligatoires français. En 2013, le nombre de retraités s'est accru de 280 000 soit bien moins qu'entre 2006 et 2010 où l'augmentation annuelle était de plus de 360 000. Cette diminution s'explique par l'augmentation du nombre de décès et par les effets du report de l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans. 758 000 personnes ont liquidé leur retraite en 2013 contre 600 000 en 2004. La CNAV a enregistré 666 000 nouveaux retraités, l'ARRCO 573 000 et l'AGIRC 124 000. 66 000 nouveaux retraités ont été enregistrés pour la fonction publique d'Etat et militaire.

Au sein du régime général et au sein des régimes alignés, l'âge de liquidation des nouveaux retraités est de plus de 61 ans (pour 71 à 85 % des cas selon les régimes). Le dispositif de départ anticipé pour carrière longue concerne selon les régimes de 15 à 30 % des nouveaux retraités de 2013. 21 % des nouveaux retraités de la CNAV ont liquidé en vertu d'un dispositif pour carrière longue contre 23 % pour le régime agricole salarié et 28 % pour le RSI artisans. Dans la fonction publique, 11 % des nouveaux retraités le sont au titre d'un départ anticipé pour carrières longues quand 21 % le sont dans le cadre d'un départ pour ancienneté (service actif avec départ en règle générale avant 62 ans). Les femmes sont majoritaires chez les retraités. Leur part est passée de 50,8 à 51,7 %. En ajoutant tous les bénéficiaires de droits dérivés, les régimes de retraite versent des pensions à près de 17 millions de personnes.

Le régime général reste, de loin, le premier régime avec 13,5 millions de bénéficiaires en droits directs ou dérivés. Le régime agricole salarié compte 2,5 millions de bénéficiaires, la fonction publique d'Etat 2,2 millions de retraités et le régime agricole non-salariés 1,6 millions de retraités.

4,4 millions de personnes bénéficient d'un avantage de droit dérivé, essentiellement des droits de réversion. 89 % des personnes concernées sont des femmes. La longévité plus grande des femmes et le fait qu'elles sont de deux ans plus jeunes que leur conjoint expliquent cette situation.

### **Un tiers de poly-pensionnés**

Un tiers des retraités étaient, en 2013, poly-pensionnés en étant affiliés à plusieurs régimes. 40 % des hommes sont poly-pensionnés contre 28 % des femmes. 92 % des retraités du RSI sont poly-pensionnés contre 23 % pour ceux du régime général.

### **1,6 million de retraités à l'étranger**

1,6 million de retraités vivent à l'étranger dont 1,1 million au titre des droits directs. Il peut s'agir de travailleurs immigrés repartis dans le pays d'origine ou de travailleurs ayant choisi un autre pays que la France pour leur retraite.

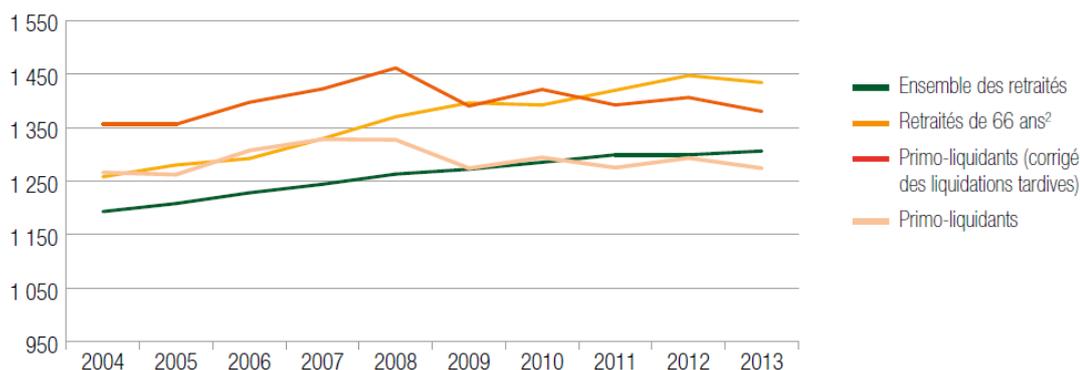
### **Les pensions continuent à augmenter !**

Les pensions en 2013 ont continué à augmenter d'en moyenne 1,2 %. Cette hausse est la conséquence des revalorisations et de l'effet noria provoqué par le décès de retraités âgés à petite pension remplacés par des retraités à plus forte pension. La pension moyenne s'établit désormais à 1 306 euros bruts. Les pensions des femmes (993 euros) sont inférieures de 39,5 % en droits directs à celles des hommes (1 642 euros). En 2004, l'écart était de 45,4 %. L'amélioration du taux d'emploi des femmes explique la réduction des écarts. Les hommes enregistrent une moindre progression de leur pension du fait d'un plus grand nombre d'incidents de carrière et d'une liquidation plus précoce de leurs droits. Avec les droits dérivés et la majoration pour enfants, la pension moyenne est de 1 492 euros. Pour les femmes, les pensions avec l'ensemble des droits dérivés (réversion et majorations pour enfants) s'élèvent à 1 265 euros en retrait de 26 % par rapport à celles des hommes.

Les hommes nés en 1947 ont des pensions de droit direct supérieures de 11 % à celles des hommes de la génération de 1938. L'effet noria est encore plus marqué pour les femmes. Celles qui sont nées en 1947 ont des pensions plus élevées de 28 % à celles nées en 1938.

De 2004 à 2013, le montant de la pension moyenne est passé de 1 029 à 1 306 euros en droits directs et de 1 188 à 1 492 en prenant en compte les droits dérivés. Le montant de la pension en droits directs moyenne versée par la CNAV est de 592 euros quand celui de l'ARRCO est de 313 euros. Le montant moyen de la pension AGIRC est de 718 euros. La pension moyenne de la fonction publique d'Etat est de 2 015 euros et celle du régime spécial des industries électriques et gazières est de 2 479 euros. Pour le régime spécial de la RATP, ce même montant est de 2 229 euros et pour celui du régime de la SNCF de 1 941 euros. La pension des personnes déjà retraitées a augmenté de 0,61 % en euros constants en 2013. Les pensions l'AGIRC ont même perdu 0,40 % de pouvoir d'achat. Cette perte de pouvoir d'achat fait suite de l'accord du 18 mars 2013 prévoyant que dorénavant le rendement de l'AGIRC soit identique à celui de l'ARRCO.

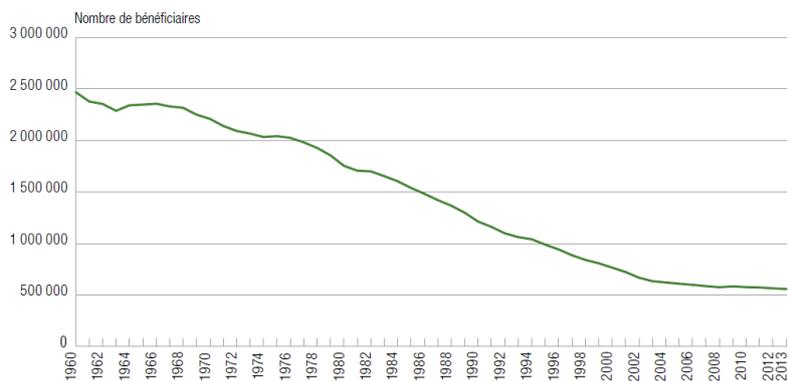
### Evolution du montant de la retraite en euros constants 2013



### Moins de 600 000 bénéficiaires du minimum vieillesse

556 779 personnes touchent une des prestations du minimum vieillesse (allocation supplémentaire du minimum vieillesse ou allocation de solidarité aux personnes âgées). 70 % des allocataires sont des femmes et 72 % sont des personnes isolées. Au-delà de 90 ans, 90 % des bénéficiaires sont des femmes. Les allocataires sont plus nombreux dans le sud de la France. S'ils représentent 3,4 % des personnes âgées de plus de 61 ans sur l'ensemble du territoire, ce taux atteint 10,7 % en Corse, 5,4 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 4,7 % en Languedoc Roussillon. Dans les départements d'outre-mer, ce taux dépasse 20 %.

## Evolution du nombre de bénéficiaires du minimum vieillesse



**Retrouvez toutes les informations concernant le Cercle sur notre site :**

[www.cercledelepargne.fr](http://www.cercledelepargne.fr)

Sur le site vous pouvez accéder à :

- L'actualité du Cercle
- Les bases de données économiques et juridiques
- Les simulateurs épargne / retraite du Cercle

Le Cercle de l'Épargne, de la Retraite et de la Prévoyance est un centre d'études et d'information présidé par Jean-Pierre Thomas et animé par Philippe Crevel.

Le Cercle a pour objet la réalisation d'études et de propositions sur toutes les questions concernant l'épargne, la retraite et la prévoyance. Il entend contribuer au débat public sur ces sujets.

Pour mener à bien sa mission le Cercle est doté d'un Conseil Scientifique auquel participent des experts reconnus en matière économique, sociale, démographique, juridique, financière et d'étude de l'opinion.

Le conseil scientifique du Cercle comprend Robert Baconnier, ancien Directeur général des impôts et ancien Président de l'Association Nationale des Sociétés par Actions, Jacques Barthélémy, avocat conseil en droit social et ancien professeur associé à la faculté de droit de Montpellier, Philippe Brossard, chef économiste d'ag2r LA MONDIALE, Jean-Marie Colombani, ancien Directeur du Monde et fondateur de Slate.fr, Jean-Paul Fitoussi, professeur des universités à l'IEP de Paris, Jean-Pierre Gaillard, journaliste et chroniqueur boursier, Christian Gollier, Directeur de la Fondation Jean-Jacques Laffont - Toulouse Sciences Economiques, membre du Laboratoire d'Économie des Ressources Naturelles (LERN) et Directeur de recherche à l'Institut d'Économie Industrielle (IDEI) à Toulouse, François Héran, ancien Directeur de l'ined et Directeur du département des sciences humaines et sociales de l'Agence Nationale de la Recherche, Jérôme Jaffré, Directeur du CECOP, Florence Legros, professeur des Universités à Paris Dauphine, et Jean-Pierre Thomas, ancien député et Président de Thomas Vendôme Investment.

### **Contact relations presse, gestion du Mensuel :**

Sarah Le Gouez

06 13 90 75 48

[slegouez@cercledelepargne.fr](mailto:slegouez@cercledelepargne.fr)